

# Bulletin Info de Germigny des Prés

Juin 2014



## L'édito du Maire



*Bien que nous soyons dans un monde technologique où, grâce à Internet, la transmission de l'information va de plus en plus vite, paradoxalement communiquer n'est pas la chose la plus aisée. Nous ne sommes pas tous connectés à Internet et quand bien même, aller chercher l'information n'est pas toujours facile. Aussi, pour informer (faire-savoir) sur les actions du conseil municipal (savoir-faire), le traditionnel bulletin papier, qui permet de renseigner tous les habitants, nous semble le complément idéal au site Internet de la commune (où vous pourrez trouver des informations régulièrement mises à jour).*

*Comme nous l'avions annoncé, ce bulletin paraîtra désormais de manière trimestrielle. Il vous donnera des informations et explications sur les réalisations achevées, ou en cours et les projets à venir ainsi que des informations d'ordre général sur la vie de la commune. Nous espérons qu'il répondra à vos attentes en matière d'information.*

*Comme pour beaucoup, la période d'été qui arrive coïncide avec les vacances, au nom de toute l'équipe municipale, élus et employés, je vous souhaite de bonnes vacances.*

*Philippe Thuillier*

<b>Le sommaire :</b>	Le budget 2014	p2	Messages	p4
	Les réalisations en cours	p2-3	Divers	p4-5
	Le personnel communal	p3	Etat civil	p5
	Les structures intercommunales	p3	Infos pratiques	p5
			Zoom sur le Comité des Fêtes	p6

Ce Bulletin Info a été réalisé par les membres de la Commission Communication

## Budget 2014 :

Comme pour toutes communes, le budget de Germigny se compose de 2 sections :

**Fonctionnement** : dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante des services et actions « au quotidien » ainsi que l'entretien du patrimoine

**Investissement** : dépenses et recettes liées aux projets à moyen et long terme destinés à augmenter le patrimoine communal et à améliorer la qualité des équipements municipaux.

Chacune de ces sections doit présenter un budget équilibré.

Pour 2014, le budget voté le 13 mars, s'établit à 1,2 millions d'Euros dont 660 000€ pour le fonctionnement et 540 000€ pour l'investissement.

Comparé à celui de 2013, ce budget est en baisse, surtout en raison de la diminution des différentes subventions et dotations de l'état, de la région et du département. Cependant, cela ne remet pas en cause la bonne santé financière de notre commune héritée des mandatures précédentes.

Nous adapterons la taille de nos projets aux ressources financières disponibles.

Il est intéressant de comparer la situation financière de notre commune par rapport aux communes voisines.

Ci-dessous un indicateur relatif à l'endettement par habitant. Dans un prochain bulletin une synthèse plus complète vous sera présentée.

<b>Dette de la Commune par Habitant en 2012 : Germigny-des-Prés face à ses voisines</b>		
<b>Commune</b>	<b>Dette par habitant</b>	<b>Population (2011)</b>
<i>Germigny-des-Prés</i>	<b>320€</b>	741 habitants
<i>Saint-Martin-d'Abbat</i>	<b>1192€</b>	1669 habitants
<i>Sigloy</i>	<b>421€</b>	657 habitants
<i>Châteauneuf-sur-Loire</i>	<b>796€</b>	8064 habitants
<i>Saint-Aignan-des-Gués</i>	<b>0€</b>	342 habitants
<i>Guilly</i>	<b>373€</b>	674 habitants
<i>Saint-Benoit-sur-Loire</i>	<b>252€</b>	2024 habitants
<i>Neuvy-en-Sullias</i>	<b>501€</b>	1233 habitants
<i>Ouvrouer-les-Champs</i>	<b>166€</b>	539 habitants
<i>Tigy</i>	<b>573€</b>	2286 habitants
<i>Bray-en-Val</i>	<b>58€</b>	1375 habitants

Source : Proxiti.com

## Projets en cours :

- **Les ateliers municipaux :**

Depuis mars, le personnel technique peut utiliser le nouvel atelier situé au 15 route de la Prieurée. Il ne reste plus qu'à aménager les abords (gazon, aire de parking et clôture). Ce projet, démarré en 2013, sera finalisé cette année. L'opération aura coûté près de 300 000€ partiellement subventionnée.

- **Diagnostics PAVE et ERP (accessibilité handicapés) :**

Dans le cadre de la réglementation sur l'accessibilité généralisée intégrant tous les handicaps, la loi prévoit la mise en conformité du cadre bâti, de la voirie, des espaces publics et des transports. Ainsi, les communes doivent réaliser un Plan de passage aux normes de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) et un diagnostic pour les Etablissements communaux Recevant du Public (ERP). A ce jour ces ERP devraient être mis en conformité pour le 1<sup>er</sup> janvier 2015. La première phase consiste à réaliser un diagnostic des équipements de la commune. Ce diagnostic sera réalisé par le cabinet Accessmétrie dans le cadre d'une commande groupée au niveau de la Communauté de Communes. Germigny a été audité en mai, afin de synchroniser sa mise en conformité avec le projet de réfection du parvis de l'Oratoire (voir ci-après).

- **Réfection du parvis de l'Oratoire et du parking de l'école, cheminement entre les 2 :**

Ce projet initialisé en 2012 d'un montant total de 145 000€ subventionné à hauteur de 65% par le Département, la Région et la Communauté de Communes, a été relancé en mai 2014. Le contour exact du projet sera redéfini sous la houlette du maître d'œuvre INCA en prenant en compte les résultats du diagnostic PAVE/ERP. La consultation des entreprises aura lieu cet été pour un démarrage des travaux prévu en octobre. Ce projet sera présenté au prochain Conseil Municipal. D'ores et déjà, nous ferons le maximum pour que la gêne occasionnée par les travaux soit réduite.

- **La défense incendie :**

Il s'agit d'une action continue engagée depuis plusieurs années, destinée à protéger l'ensemble des habitations de Germigny.

Il subsiste encore quelques zones non équipées pour lesquelles des travaux vont être engagés et qui nécessitent soit de passer des conventions avec les particuliers pour une utilisation partagée de leurs ressources, soit des acquisitions foncières. Les prochains équipements seront installés dans le secteur de Bussy, Pont Chalumeau, les Casseaux. Les dossiers de subvention sont en cours.

- **Diagnostic des ponts sur la Bonnée :**

Dans le cadre d'une procédure de sécurisation des ponts enjambant la Bonnée, il a été lancé une campagne d'audits gérée par la Communauté de Communes. Les ponts seront contrôlés à partir de cet été afin de déterminer leur état et les éventuels travaux d'entretien à réaliser. Le coût du diagnostic et les éventuels travaux des ponts de Germigny seront à notre charge. Certaines réparations peuvent s'avérer financièrement importantes.

## **Le personnel communal :**

Depuis mars, Nicolas HILAIRE, employé à temps plein, vient épauler Albino DE SOUSA au niveau technique. Camille BENOITON, employée pour 20h par semaine, étant quant à elle avec Elsa MALLET au secrétariat. Nicolas et Camille sont tous les deux en contrat jusqu'au 30 juin 2014.

## **Les Structures Intercommunales :**

- **Communauté de Communes Val d'Or et Forêt :**

Le Conseil Communautaire, composé de 27 membres représentant les 8 communes de la communauté de communes Val d'Or et Forêt se réunit une fois par mois. Le bureau, composé de 12 membres, se réunit à la même fréquence. Les projets en cours : audits/diagnostics PAVE/ERP et ponts sur la Bonnée, zone d'activité de Bray en Val. Plusieurs commissions se sont mise en place : fonds de concours (dotations financières pour aider les projets des communes), travaux, appels d'offres, communication,....Sans oublier l'office de tourisme dans lequel Germigny occupe une place prépondérante.

- **SEA SMAGY (Syndicat des Eaux St Martin/Germigny) Tél : 02 38 46 17 02**

Président Denis Thion, Vice Présidente Lucette Pelletier

Le relevé des compteurs d'eau commence. Veuillez vous assurer que votre compteur est accessible (clôture ouverte, compteur non enfoui sous la terre dans le citerneau)

Les personnes concernées par le raccordement au réseau d'assainissement collectif doivent se raccorder avant juin 2015

- **SIRIS (Regroupement scolaire St Martin/Germigny) : Tél : 02 38 58 33 25**

Présidente Jacqueline Louvet, Vice Présidente Chrystèle Magnin

## Messages :

- **Plan canicule :**

Un recensement des personnes à risques est en cours au niveau de la Mairie. Soyez vigilant aux personnes particulièrement fragiles de votre entourage et veuillez nous les signaler en Mairie.

- **Nuisances sonores :** rappel des horaires

Du printemps à l'automne, les travaux de jardin reprennent de plus belle et avec, les bruits de tondeuses, motoculteurs,... Sachez que les horaires sont réglementés : en jour ouvrable de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

***Bien sûr, en cas de gêne, le mieux est d'en discuter avec son voisin avant d'aller plus loin !***

- **Les maisons fleuries :**

La visite de la commission aura lieu le samedi 28 juin. Le concours reste sans inscription comme les années précédentes.

- **Les autorisations d'urbanisme et de voirie**

Nous vous rappelons que tous travaux de constructions diverses (modification d'affectation, modification de l'aspect extérieur, clôture,...) doivent faire l'objet d'une autorisation préalable (permis de construire, déclarations...)

**Attention :** Le titulaire d'une autorisation a l'obligation de l'afficher à l'entrée du chantier. Le défaut d'affichage est passible d'une amende. En cas d'utilisation du domaine public (trottoir, accotement) il convient de faire une demande d'autorisation auprès de la Mairie.

La surveillance des actes d'urbanisme fait partie des missions qui ont été confiées au service de la police intercommunale.

***En cas d'infraction au code de l'urbanisme, ce service peut dresser procès verbal et déclencher les poursuites correspondantes...*** Service Urbanisme de la Communauté de Communes : 02 38 35 30 86

- **Tranquillité vacances :**

Pour votre tranquillité pendant vos vacances, il est possible de signaler votre absence à la Police Intercommunale soit par téléphone, soit en remplissant un formulaire en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes.

- **Recensement militaire :**

Chaque Germignon ayant atteint l'âge de 16 ans, dispose d'un délai de 3 mois pour se faire recenser auprès de la mairie en fournissant une pièce d'identité et le livret de famille. Pour bon nombre de démarches administratives, cette attestation de recensement est obligatoire.

## Divers :

### 8 Mai :

Le jeudi 8 mai 2014, Philippe Thuillier, Maire, les élus et les Germignons ont rendu hommage aux anciens combattants des dernières guerres en observant une minute de silence après avoir déposé une gerbe au pied du monument aux morts. Une lecture du message officiel et la citation des noms inscrits sur le monument ont été également énoncées par Monsieur le Maire.

Un vin d'honneur a clos la cérémonie.



### Visite des bâtiments communaux :

Samedi 12 avril 2014, les élus et les employés de la Mairie ont été conviés par le Maire, Philippe Thuillier, pour la visite du bâti communal : la mairie, l'église et son environnement, l'office du tourisme, le logement social, l'abri de l'arrêt des cars, le cimetière, le gîte, l'atelier municipal, l'école et la plaine du Grand Clair.

Cette visite a eu pour but de montrer l'ensemble du bâti communal et signaler les travaux déjà prévus ainsi que les futurs projets à finaliser. Ce fut aussi l'occasion les élus et les employés municipaux de faire plus ample connaissance.



Visite de l'atelier municipal par les élus et employés de la Mairie

### Etat civil (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 2014)

#### Naissances :

- DUPONT Margaux le 24 Avril 2014
- GOURDET Louise le 19 Mars 2014
- MALINGE Tim le 20 Février 2014

#### Décès :

- CHEVALLIER Edgard le 3 Janvier 2014
- CAILLETTE Raymond le 30 Janvier 2014
- DZIADIK Paul le 11 Mars 2014
- BREGENT Simone le 16 Mars 2014
- MASSAS Roger le 18 Mai 2014

### Infos pratiques :

Mairie de Germigny des Prés Tél : 02 38 58 27 03 Fax : 02 38 58 24 12

site internet : [www.germigny-des-pres.fr](http://www.germigny-des-pres.fr) contact : [mairie-germigny@wanadoo.fr](mailto:mairie-germigny@wanadoo.fr)

La Mairie vous accueille...

Le lundi de 17h à 19h (permanence d'un adjoint),

Le mercredi de 9h à 12h

Le jeudi de 17h à 19h (permanence du Maire)

**Du 16 juillet au 17 août**, la mairie sera ouverte :  
les lundis de 17h à 19h et mercredis de 9h à 12h.  
Pour les autres semaines, les 3 permanences habituelles seront assurées.

A Germigny des Prés, les **permanences du Conseil Général**, assurées par Mme Besnier sont prévues pour 2014 :  
les jeudis 3 juillet, 2 octobre, 4 décembre de 17h30/18h30.

**Police Intercommunale** : contact : [policeintercommunale@cc-valdoretforet.com](mailto:policeintercommunale@cc-valdoretforet.com)

26 route des Bordes 45460 BONNEE Tél : 02 38 35 30 89 Fax : 02 38 35 63 19

**Pour les manifestations à l'Oratoire** : informations auprès de l'Office de Tourisme (ex Grange germignonne)

Tél : 02 38 58 27 97.

## Zoom sur le Comité des Fêtes

*Le Comité des Fêtes est une association dont la vocation est d'organiser des manifestations sur la Commune de Germigny. Elle œuvre depuis 30 ans en présentant des animations pour tous les âges.*

*Présidée par Isabelle Gessat, épaulée par Elyane Poncin, Maryse et Yannick Voise et Gilbert Gessat, cette équipe dynamique met tout son cœur et son énergie pour animer notre village.*

### Le 15 mars 2014,

*Les animations du Comité des Fêtes de Germigny ont débuté cette année par une randonnée sur les chemins pittoresques du village. 112 marcheurs y ont participé dont 93 ont apprécié le buffet du réconfort après 9Km de balade.*



### Le 6 avril dernier,

*Le Comité des Fêtes organisait son 1er Troc-plantes.*

*De nombreux germignons s'y sont retrouvés pour échanger leurs plantes et boutures, mais aussi des conseils et informations, entre amateurs de jardinage.*



### Le 25 mai,

*Cette année le Vide-Grenier s'est installé sur l'Espace du Grand Clair, libérant ainsi les voies de circulation du village. 70 exposants s'y sont retrouvés, représentant 335m d'exposition.*

*Ce nouveau lieu a permis de nouvelles animations, telles qu'une exposition de vieilles voitures, un confiseur, un nouveau barnum de restauration...*



### Le 8 juin :



*Le Rendez-vous des Artistes a été l'occasion de présenter les œuvres originales de 20 artistes amateurs germignons et des alentours. Ceux-ci ont pu partager leur passion avec les nombreux visiteurs.*

**Message de la Présidente "A l'occasion de ses 30 ans le Comité des Fêtes, organise le dimanche 7 septembre une journée festive, nous recherchons des bénévoles pour participer à l'élaboration et à l'organisation de cette Fête Anniversaire" Contact : [cdfgermignydespres@gmail.com](mailto:cdfgermignydespres@gmail.com) Tél : 06 21 31 43 42**